

# Pédophilie : dix mois d'emprisonnement avec sursis pour le général Germanos

Pascale Robert-Diard

Le Monde, 14 avril 2010

**L'ancien chef du cabinet militaire des ministres de la défense Millon et Richard a téléchargé près de 3 000 photos et vidéos pédo-pornographiques.**

Les trois juges de la 15<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris ont renoncé à explorer les abîmes du cerveau reptilien et à s'aventurer dans les contrées en friche de l'influence des tumeurs temporales droites sur l'hyperactivité sexuelle de l'être humain en général et du général d'armée en particulier.

Ils sont restés du côté du droit qui fait du téléchargement d'images pédo-pornographiques un délit et de ceux qui s'y adonnent des coupables. Ils ont en conséquence condamné, mardi 13 avril, le général cinq étoiles Raymond Germanos à dix mois d'emprisonnement avec sursis pour avoir, de 2004 à 2008, téléchargé près de 3 000 photos et vidéos pornographiques mettant en scène des enfants

de six mois à douze ans. Elles ont été retrouvées sur le disque dur de l'ordinateur du général Germanos et sur une clé USB, saisis lors d'une perquisition à son domicile après un signalement Interpol en provenance d'Autriche.

*"Dans ce tribunal, où l'on voit beaucoup de choses, cet échantillon de photos figure parmi les plus 'hard' que l'on a eu à connaître. Les enfants sont très jeunes, il y a des bébés qui subissent des pénétrations complètes. Ce sont des actes inqualifiables et certaines de ces images sont insoutenables",* avait observé en début d'audience Marie-Françoise Guidolin, présidente de cette chambre spécialisée dans les agressions sexuelles sur mineurs. *"Et pourtant, avait-elle ajouté, vous êtes officiellement quelqu'un de bien, si je puis dire..."*

Face à elle, le général Germanos, 69 ans, ancien para, ancien chef du cabinet militaire des ministres de la

défense Charles Millon et Alain Richard, ancien directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale et du service d'information et de relations publiques des armées, ancien inspecteur général des armées, aujourd'hui conseiller sécurité du président camerounais Paul Biya, s'accroche à la barre. *"Ces photos, je les regrette profondément. J'ai honte. Cela correspond à une période difficile de ma vie. J'avais perdu le sens de la logique et de la critique à ce moment. J'ai beaucoup travaillé avec des médecins pour comprendre comment j'avais pu dériver. J'ai désormais dépassé cela grâce à l'aide qui m'a été apportée"*, dit-il.

Le pourquoi de cette *"dérive"*, il laisse son avocat, Me Olivier Schnerb, tenter de l'expliquer. Cité par la défense, s'avance à la barre des témoins le neurochirurgien Michel Desgeorges, qui a compté Raymond Germanos parmi ses patients. On quitte alors les encombrantes photos de fillettes ligotées sur des lits pour ouvrir le dossier médical du chef militaire. *"Si je suis ici, c'est pour dire que chez quelqu'un qui a été opéré deux fois d'une tumeur cérébrale, les freins peuvent être moins performants que chez les autres"*, explique-t-il.

La faute en serait à cette tumeur temporale droite qui, si l'on a bien compris, serait susceptible *"d'avoir entraîné une levée des inhibitions"*, en comprimant *"le cerveau social"* au profit du *"cerveau primitif et de ses pulsions"*.

Sur ce terrain dégagé par une caution scientifique, Me Schnerb s'enflamme et plaide une possible atténuation de la responsabilité pénale de son client. *"Ce n'est pas possible qu'un homme aussi extraordinaire se soit conduit en pédophile sans qu'une partie de son cerveau lui ait échappé!"*, s'exclame-t-il, en demandant au tribunal de solliciter un collège d'experts sur le sujet. Le général, précise son avocat, serait même tout prêt *"à continuer à faire don de son corps à son pays pour mieux traiter ce fléau de la pédophilie!"*

Le réquisitoire de la jeune substitut Sophie Havard, qui a ramené le dossier à sa triste réalité judiciaire – *"la démarche volontaire"* du téléchargement d'images pédopornographiques pendant quatre ans qui ne s'est interrompue que par l'interpellation du général – a davantage convaincu le *"cerveau social"* du tribunal.